ABALONE TT BRETAGNE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 70 AVENUE DE ROCHESTER
35700 RENNES
448511774 RCS RENNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 15 819,50 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 164 697,85 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10 000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 180517,35 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 145441,35 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 35076,00 euro(s)

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 2,22 euro(s) par action.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			35076
31.12.2022			135090
31.12.2021			115024

ABALONE TT BRETAGNE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 70 AVENUE DE ROCHESTER
35700 RENNES
448511774 RCS RENNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 15 819,50 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 164 697,85 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10 000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 180517,35 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 145441,35 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 35076,00 euro(s)

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 2,22 euro(s) par action.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			35076
31.12.2022			135090
31.12.2021			115024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



S.A.S ABALONE TT BRETAGNE

70 AV DE ROCHESTER

35700 RENNES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2026.01.14 08:30:08 +01'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 229.06	4 229.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	126 801.10	92 725.39	34 075.71	43 197.86	-9 122.15	-21.12
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	17 950.00		17 950.00	34 095.00	-16 145.00	-47.35
	Autres immobilisations financières	4 500.00		4 500.00	4 500.00		
	Total II	153 650.16	96 954.45	56 695.71	81 962.86	-25 267.15	-30.83
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	517 758.86	7 635.20	510 123.66	668 410.91	-158 287.25	-23.68
	Autres créances	246 296.48		246 296.48	176 058.05	70 238.43	39.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	20 141.89		20 141.89	16 886.89	3 255.00	19.28
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	8 279.28		8 279.28	15 994.70	-7 715.42	-48.24
	Total III	792 476.51	7 635.20	784 841.31	877 350.55	-92 509.24	-10.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	946 126.67	104 589.65	841 537.02	959 313.41	-117 776.39	-12.28

(1) Dont droit au bail 22 450.00
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	164 697.85	157 921.83	6 776.02	4.29
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 819.50	41 852.02	-26 032.52	-62.20
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	290 517.35	309 773.85	-19 256.50	-6.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 494.92	21 900.49	-4 405.57	-20.12
	Concours bancaires courants	22 520.77	410.77	22 110.00	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	2 015.00		2 015.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 111.39	101 337.10	-24 225.71	-23.91
	Dettes fiscales et sociales	405 346.33	502 276.00	-96 929.67	-19.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	26 531.26	23 615.20	2 916.06	12.35
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	551 019.67	649 539.56	-98 519.89	-15.17
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	841 537.02	959 313.41	-117 776.39	-12.28
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	537 954.67	632 044.56		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 062 682.14		3 062 682.14	3 439 572.00	-376 889.86	-10.96
Chiffre d'affaires NET	3 062 682.14		3 062 682.14	3 439 572.00	-376 889.86	-10.96
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 000.00	2 000.00	2 000.00	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 767.76	35 253.20	12 514.56	35.50
Autres produits			1 013.08	1.81	1 011.27	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 115 462.98	3 476 827.01	-361 364.03	-10.39
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			429 781.92	441 595.75	-11 813.83	-2.68
Impôts, taxes et versements assimilés			70 976.60	79 197.15	-8 220.55	-10.38
Salaires et traitements			2 125 391.74	2 347 383.90	-221 992.16	-9.46
Charges sociales			486 197.14	547 644.30	-61 447.16	-11.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 954.65	10 824.23	130.42	1.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4.53	1 674.39	-1 669.86	-99.73
Total des Charges d'exploitation (II)			3 123 306.58	3 428 319.72	-305 013.14	-8.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-7 843.60	48 507.29	-56 350.89	-116.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 920.94	33 165.46	-8 244.52	-24.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 920.94	33 165.46	-8 244.52	-24.86
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	384.84	160.46	224.38	139.84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	384.84	160.46	224.38	139.84
2. Résultat financier (V-VI)	24 536.10	33 005.00	-8 468.90	-25.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 692.50	81 512.29	-64 819.79	-79.52
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		689.73	-689.73	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		689.73	-689.73	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 000.00	-2 000.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 000.00	-2 000.00	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-1 310.27	1 310.27	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		18 498.00	-18 498.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)	873.00	19 852.00	-18 979.00	-95.60
Total des produits (I+III+V+VII)	3 140 383.92	3 510 682.20	-370 298.28	-10.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 124 564.42	3 468 830.18	-344 265.76	-9.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 819.50	41 852.02	-26 032.52	-62.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A.S ABALONE TT BRETAGNE

70 AV DE ROCHESTER

35700 RENNES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 841 537.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 062 682.14 Euros et dégageant un bénéfice de 15 819.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 229		
Installations générales agencements aménagements divers	97 287		1 833
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 682		
TOTAL	124 969		1 833
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	38 595		
TOTAL	38 765		
TOTAL GENERAL	167 963		1 833

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 229	4 229
Installations générales agencements aménagements divers			99 119	99 119
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 682	27 682
TOTAL			126 801	126 801
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		16 145	22 450	22 450
TOTAL		16 145	22 620	22 620
TOTAL GENERAL		16 145	153 650	153 650

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 229			4 229
Installations générales agencements aménagements divers	57 362	8 456		65 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 409	2 498		26 907
TOTAL	81 771	10 955		92 725
TOTAL GENERAL	86 000	10 955		96 954

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 498				
TOTAL	10 955				
TOTAL GENERAL	10 955				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 635				7 635
TOTAL	7 635				7 635
TOTAL GENERAL	7 635				7 635

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	17 950	17 950	
Autres immobilisations financières	4 500	4 500	
Clients douteux ou litigieux	9 162	9 162	
Autres créances clients	508 597	508 597	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112	112	
Impôts sur les bénéfices	20 179	20 179	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 427	12 427	
Divers état et autres collectivités publiques	611	611	
Groupe et associés	206 148	206 148	
Débiteurs divers	6 820	6 820	
Charges constatées d'avance	8 279	8 279	
TOTAL	794 785	794 785	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	16 145		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 521	22 521		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 495	4 430	13 065	
Fournisseurs et comptes rattachés	77 111	77 111		
Personnel et comptes rattachés	170 002	170 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 328	50 328		
Taxe sur la valeur ajoutée	156 065	156 065		
Autres impôts taxes et assimilés	28 952	28 952		
Groupe et associés	2 015	2 015		
Autres dettes	26 531	26 531		
TOTAL	551 020	537 955	13 065	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 406			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	6.3291	15 800			15 800

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 267
Autres créances	7 431
Total	15 698

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	402
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 600
Dettes fiscales et sociales	111 760
Autres dettes	26 531
Total	151 293

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 279
Total	8 279

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4184 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	44 343
Total (1)	44 343

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	275 166
Total	275 166

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				45 212	45 212
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				12 082	12 082
- dotations de l'exercice				9 042	9 042
Total				21 124	21 124
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				12 701	12 701
- exercice				9 526	9 526
Total				22 226	22 226
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 526	9 526
- entre 1 et 5 ans				15 876	15 876
Total				25 402	25 402
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				377	377
Total				377	377

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Bretagne S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Abalone TT Bretagne S.A.S.
70 Avenue de Rochester 35700 RENNES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Bretagne S.A.S.

70 Avenue de Rochester 35700 RENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Bretagne S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Bretagne S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 27 mai 2025

KPMG SA



Julien MASSON

Commissaire aux comptes

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 70 AV DE ROCHESTER 35700 RENNES — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 44851177400078 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 229	AG 4 229		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	126 801	AU 92 725	34 076	43 198
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	17 950	BG	17 950	34 095
	Autres immobilisations financières*	BH	4 500	BI	4 500	4 500
	TOTAL (II)	BJ	153 650	BK 96 954	56 696	81 963
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	517 759	BY 7 635	510 124	668 411
	Autres créances (3)	BZ	246 296	CA	246 296	176 058
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	20 142	CG	20 142	16 887
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 279	CI	8 279	15 995
	TOTAL (III)	CJ	792 477	CK 7 635	784 841	877 351
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	946 127	1A 104 590	841 537	959 313

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 22 450 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	164 698	157 922
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 820	41 852
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	290 517	309 774
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 016	22 311
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 015	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 111	101 337
	Dettes fiscales et sociales	DY	405 346	502 276
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 531	23 615
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	551 020	649 540
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	841 537	959 313

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	537 955	632 045
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	22 119	6

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 062 682	FH		FI	3 062 682	3 439 572
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 062 682	FK		FL	3 062 682	3 439 572
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	47 768	35 253
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 013	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 115 463	3 476 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	429 782	441 596
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	70 977	79 197
	Salaires et traitements*					FY	2 125 392	2 347 384
	Charges sociales (10)					FZ	486 197	547 644
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	10 955	10 824
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5	1 674
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 123 307	3 428 320
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 844)	48 507
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24 921	33 165
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	24 921	33 165
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	385	160
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	385	160
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	24 536	33 005
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	16 693	81 512

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		690
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		690
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		2 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(1 310)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		18 498
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	873	19 852
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 140 384	3 510 682
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 124 564	3 468 830
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	15 820	41 852

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	47 768	34 953
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

S.A.S ABALONE TT BRETAGNE

70 AV DE ROCHESTER

35700 RENNES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 841 537.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 062 682.14 Euros et dégageant un bénéfice de 15 819.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 229		
Installations générales agencements aménagements divers	97 287		1 833
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 682		
TOTAL	124 969		1 833
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	38 595		
TOTAL	38 765		
TOTAL GENERAL	167 963		1 833

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 229	4 229
Installations générales agencements aménagements divers			99 119	99 119
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 682	27 682
TOTAL			126 801	126 801
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		16 145	22 450	22 450
TOTAL		16 145	22 620	22 620
TOTAL GENERAL		16 145	153 650	153 650

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 229			4 229
Installations générales agencements aménagements divers	57 362	8 456		65 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 409	2 498		26 907
TOTAL	81 771	10 955		92 725
TOTAL GENERAL	86 000	10 955		96 954

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 498				
TOTAL	10 955				
TOTAL GENERAL	10 955				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 635				7 635
TOTAL	7 635				7 635
TOTAL GENERAL	7 635				7 635

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	17 950	17 950	
Autres immobilisations financières	4 500	4 500	
Clients douteux ou litigieux	9 162	9 162	
Autres créances clients	508 597	508 597	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112	112	
Impôts sur les bénéfices	20 179	20 179	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 427	12 427	
Divers état et autres collectivités publiques	611	611	
Groupe et associés	206 148	206 148	
Débiteurs divers	6 820	6 820	
Charges constatées d'avance	8 279	8 279	
TOTAL	794 785	794 785	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	16 145		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 521	22 521		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 495	4 430	13 065	
Fournisseurs et comptes rattachés	77 111	77 111		
Personnel et comptes rattachés	170 002	170 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 328	50 328		
Taxe sur la valeur ajoutée	156 065	156 065		
Autres impôts taxes et assimilés	28 952	28 952		
Groupe et associés	2 015	2 015		
Autres dettes	26 531	26 531		
TOTAL	551 020	537 955	13 065	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 406			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	6.3291	15 800			15 800

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 267
Autres créances	7 431
Total	15 698

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	402
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 600
Dettes fiscales et sociales	111 760
Autres dettes	26 531
Total	151 293

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 279
Total	8 279

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4184 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	44 343
Total (1)	44 343

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	275 166
Total	275 166

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				45 212	45 212
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				12 082	12 082
- dotations de l'exercice				9 042	9 042
Total				21 124	21 124
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				12 701	12 701
- exercice				9 526	9 526
Total				22 226	22 226
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 526	9 526
- entre 1 et 5 ans				15 876	15 876
Total				25 402	25 402
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				377	377
Total				377	377

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.